



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



01 BPV 34 Abidjan 01
Email: presidence@univ-fhb.edu.ci

Laboratoire de Botanique
22 BP 582 Abidjan 22
Email: biosciences@univ-fhb.edu.ci

Centre d'échange d'informations (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique de la Côte d'Ivoire

Rapport d'activités pour l'**Appel à projets d'éducation et de
sensibilisation 2018**

Titre du projet

MOBILISATION DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE D'ABIDJAN DANS LA PRISE DE
CONSCIENCE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE : CONTRIBUTION DU
JARDIN BOTANIQUE DU CENTRE NATIONAL DE FLORISTIQUE, ABIDJAN, COTE
D'IVOIRE

Par

- 1- Dr. Marie-Solange Tiébré Epse Rensonnet**, Maître de Conférences
Gestionnaire du site CHM- Côte d'Ivoire
Directrice-Adjointe Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire.
E-mail : tiebrems@hotmail.com
Cell : (+225) 07 57 87 37
- 2- Dr. TRA Bi Boli Francis**, Chargé de Recherche
Responsable de l'Unité Education à l'Environnement et au Développement durable
Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire
E-mail : bolitbf@gmail.com
Cell : (+225) 49 500 736
- 3- Dr. Djakalia OUATTARA**, Maître de Conférences
Gestionnaire du site CHM- Côte d'Ivoire
Directeur Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire.
E-mail : xylophia2002@yahoo.fr
Cell : (+225) 08 74 22 26

Titre : Mobilisation de la communauté scolaire d'Abidjan dans la prise de conscience de la conservation de la biodiversité : contribution du Jardin Botanique du Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire

Pays : Côte d'Ivoire

Durée : 7 mois

Institution promotrice du projet : Centre National Floristique Abidjan, Côte d'Ivoire

Coordonnées complètes de l'institution promotrice :

Centre National Floristique Abidjan, Côte d'Ivoire (CNF)

Tél : (+225) 22 44 15 32

Adresse : 22 BP 582 Abidjan 22

E-Mail : info@cnf-ufhb.ci

Site Web : <http://www.cnf-ufhb.ci>

Organisme d'exécution (facultatif) : Centre National Floristique Abidjan, Côte d'Ivoire

Personne(s) de contact et ses coordonnées :

- 1- **Dr. Marie-Solange Tiébré Epse Rensonnet**, Maître de Conférences
Gestionnaire du site CHM- Côte d'Ivoire
Directrice-Adjointe Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire.
E-mail : tiebrems@hotmail.com
Cell : (+225) 07 57 87 37

- 2- **Dr. TRA Bi Boli Francis**, Chargé de Recherche
Responsable de l'Unité Education à l'Environnement et au Développement durable
Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire
E-mail : bolitbf@gmail.com
Cell : (+225) 49 500 736

- 3- **Dr. Djakalia OUATTARA**, Maître de Conférences
Gestionnaire du site CHM- Côte d'Ivoire
Directeur Centre National de Floristique, Abidjan, Côte d'Ivoire.
E-mail : xylophia2002@yahoo.fr
Cell : (+225) 08 74 22 26

Montant obtenu : 7927,35 €

Montant de la contribution locale : 2827,93 €

1- Résumé

L'éducation est sans conteste une des bases de la compréhension des enjeux environnementaux. Elle représente un préalable indispensable pour amener des pratiques et comportements favorables à la protection de l'environnement. A travers l'éducation environnementale, ce projet entend amener la communauté scolaire, apprenants et formateurs à mieux appréhender les questions environnementales et faire changer les comportements. L'objectif global de cette étude est de susciter l'émerveillement et la prise de conscience chez les jeunes par le biais d'expériences pratiques au CNF. De façon spécifique, il s'est agi de renforcer les capacités des enseignants et des chercheurs dans le domaine de la diversité biologique, de mener les activités parascolaires pour une meilleure compréhension de la nature à travers la visite guidée du jardin botanique du CNF et d'animer le site du CHM à travers les résultats des activités de sensibilisation. Les activités de ce projet permettront d'abord la promotion de la biodiversité en milieu scolaire et ensuite la valorisation des services écosystémiques qui lui sont attachés. La mise en œuvre d'activités d'éducation environnementale en milieu scolaire et universitaire sera un des importants livrables de ce projet. Enfin, la vulgarisation des résultats des activités sur le site du CHM et le renforcement de capacité des acteurs du CNF à la valorisation de la biodiversité à travers le site CHM et l'acquisition d'équipements et supports de sensibilisation par le CNF contribueront à la durabilité du présent projet.

Mots clés : Education environnementale, Biodiversité, site CHM-CI, Jardin botanique, CNF.

2- Contexte / justification

L'éducation relative à l'environnement apparaît comme un domaine clé pour favoriser pour provoquer une prise de conscience et stimuler l'action chez les personnes et les communautés. Elle vise, pour des organisations éducatives, à informer, sensibiliser, conscientiser et éduquer les populations afin de transformer les mentalités, les attitudes, les valeurs, les comportements, les conduites et les pratiques individuelles et collectives, en relation à l'environnement. Les constats de dégradation et de menace dont sont l'objet les espèces végétales et animales sont de plus en plus visibles. En fait, nombreuses sont les ressources naturelles qui subissent d'importantes agressions avec pour conséquence la raréfaction, voire la disparition de certaines espèces. En plus de ce constat, les populations manquent d'informations sur l'importance de conserver la biodiversité et les services écosystémiques qu'elle leur procure. **Cette carence pourrait constituer un obstacle majeur à l'atteinte des objectifs de la stratégie et plan d'action pour la diversité biologique nationale (SPANB). De façon particulière, l'objectif 18 stipule que d'ici à 2020, les actions de communication, de sensibilisation et d'éducation en faveur de la diversité biologique atteignent 70 % des cibles.** Dans cette population de cibles, la communauté scolaire et surtout les enseignants et les élèves en constituent un volet important. Or, il a été constaté un déclin de lien depuis une trentaine d'années entre les jeunes et la nature. Selon Béatrice Beuillé (2012), cela est dû notamment à la méconnaissance des bienfaits de la nature chez les jeunes mais aussi à l'hyperparentalité et encore au manque d'espaces verts dans les centres urbains. Au niveau de notre pays, plusieurs espèces sont déclarées à statut particulier et en voie d'extinction. Au regard du chapitre 36 de la CNUED, l'information et la sensibilisation du public font partie intégrante des actions concrètes à mener pour une conservation durable de la biodiversité (Conseil de l'Europe, www.coe.int 03/2005). Pour servir de relais à la conservation, le Centre National de Floristique (CNF) dispose d'un site phytogénétique d'une richesse particulière. En effet, le centre a un patrimoine qui se compose d'un arboretum (5 ha), d'une jachère (6ha), d'un herbier national (65000 échantillons dont 30000 montés), d'un musée, d'une ombrière et des aires de pépinières et d'expérimentation. L'arboretum renferme

des espèces locales et exotiques provenant des pays de la sous-région ouest africaine. De plus, cette structure de référence en matière d'études floristique et de conservation de la biodiversité et particulièrement de la flore ivoirienne est animée par un personnel pluridisciplinaire rompu à la recherche et valorisation. Dans le cadre de ses activités, le CNF dispose d'une unité de recherche qui travaille sur l'axe de l'éducation à l'environnement. Cet axe vise à faire prendre conscience à la communauté de l'importance des écosystèmes forestiers et la nécessité de conserver la flore. Et cela dans l'espoir que le développement du lien « affectif » entre la jeune génération et le monde du vivant permettra de susciter des pratiques respectueuses de l'environnement et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. S'appuyant sur ses atouts et l'expertise de ses Chercheurs dans la gestion de la flore, le CNF a voulu, à travers ce projet, initier des séances de renforcement des capacités des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur dans un contexte informel, et contribuer ainsi à la modification positive de la perception de la conservation de la diversité biologique chez les élèves.

3- Objectifs (global, spécifique(s))

L'objectif général de ce projet était de susciter l'émerveillement et la prise de conscience chez les jeunes par le biais d'expériences pratiques au CNF

De Façon spécifique, il s'est agi de :

- Renforcer les capacités des enseignants et des chercheurs dans le domaine de la diversité biologique,
- Mener les activités parascolaires pour une meilleure compréhension de la nature à travers le jardin botanique du CNF
- Animer le site du CHM à travers les résultats des activités de sensibilisation.

4- Activités et résultats

4.1- Activités

Activité 1 : Approche de durabilité et de mise à l'échelle pour la promotion de la biodiversité et des services écosystémiques au CNF

Le projet a porté sur la sensibilisation de la communauté scolaire et universitaire d'Abidjan. Il est vrai que les élèves et étudiants en constituent les cibles, mais le jardin botanique va servir d'outil et de cadre de sensibilisation de cette cible. Le jardin ayant un déficit capacitaire à fournir des atouts d'une éducation environnementale compétente, il était utile que des aménagements en vue d'une mise à l'échelle soit initiée en son sein. Ainsi, plusieurs activités ont été réalisées dans cette partie du projet en vue de l'amélioration du jardin botanique. Il a été entrepris, entre autres, :

✓ Rallongement du sentier botanique du CNF ;

Un sentier botanique balisé est ouvert depuis peu dans le jardin botanique du CNF. En plus des layons ouverts dans l'arboretum, ce sentier, d'une longueur de 802 m, permet d'accéder à la jachère, riche aussi d'espèces locales et endémiques de Côte d'Ivoire. Toutefois, ce sentier ne couvrait qu'une infime partie de la jachère grande de 6 ha. L'autre partie restait inaccessible faute d'ouverture. Les activités du présent projet ont consisté à ouvrir les voies à la suite d'un repérage des espèces végétales qui présentent une haute valeur pour la conservation de la biodiversité (espèces menacées, essences forestières, espèces endémiques, curiosité particulière, vertu, histoire, utilisation, origine, etc.). Pour la durabilité du sentier, celui-ci est entretenu très régulièrement à la machette. L'ouverture de cette deuxième portion du sentier a permis de rallonger le parcours pédestre qui fait désormais 923m. Il est aujourd'hui loisible de parcourir de manière agréable et éducative (plantes étiquetées,

pancartes d'orientation) les zones intéressantes du Jardin botanique du CNF. Il permet également de mettre en valeur l'environnement local, faciliter la découverte du jardin. Les deux sentiers pédestres botaniques ont été ensuite digitalisées et un (1) poster a été imprimé et affiché afin de les représenter dans l'espace et permettre une visite agréable (Figure 1). Le poster a été posté sur le site du CHM pour une plus grande visibilité.

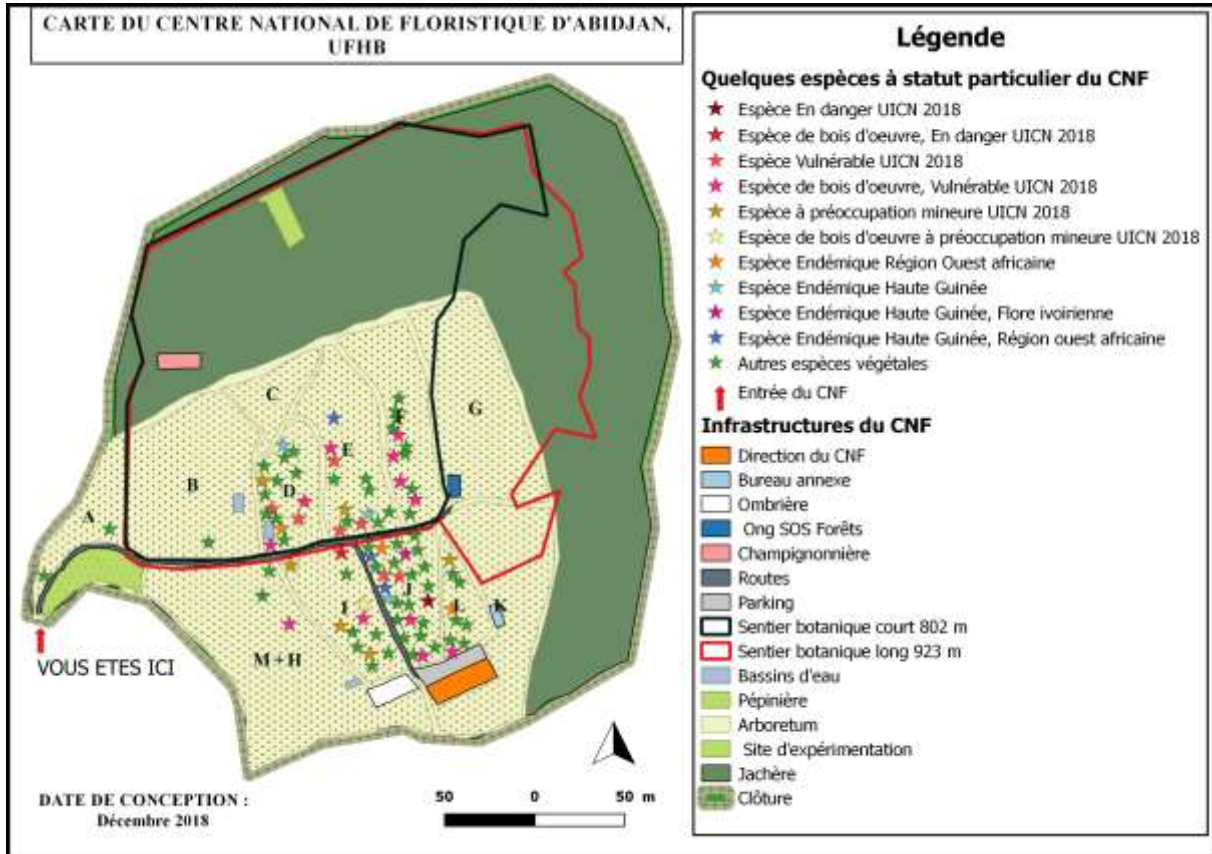


Figure 1 : Carte du CNF présentant les parcours pédestres dans la jachère, les infrastructures et les quelques espèces à statut particulier.

✓ **Confection et mise en place d'étiquettes signalétiques sur des espèces du jardin du CNF ;**

Le jardin du CNF regorge de plus de 445 espèces de plantes. Elle est constituée d'espèces végétales qui présentent une haute valeur pour la conservation de la biodiversité. Certaines ont été étiquetées antérieurement avec des étiquettes en Bois. Celles-ci n'ont pas pu résister à l'usure du temps. Dès lors, un nouvel étiquetage des espèces s'avérait nécessaire. Ainsi, à chaque espèce a été associée une étiquette qui comporte le nom scientifique, la famille botanique et le nom local s'il y en a. Trois cent soixante-neuf (369) étiquettes ont été apposées devant les plantes auxquelles elles sont associées de façon à permettre une identification facile par les visiteurs (Figure 2). Toutes les plantes étiquetées ont été ensuite digitalisée et un (1) poster a été imprimé et affiché afin de les représenter dans l'espace et permettre une visite agréable (Figure 3). Le poster a été posté sur le site du CHM pour une plus grande visibilité.



Figure 2 : Quelques espèces de plantes étiquetées.

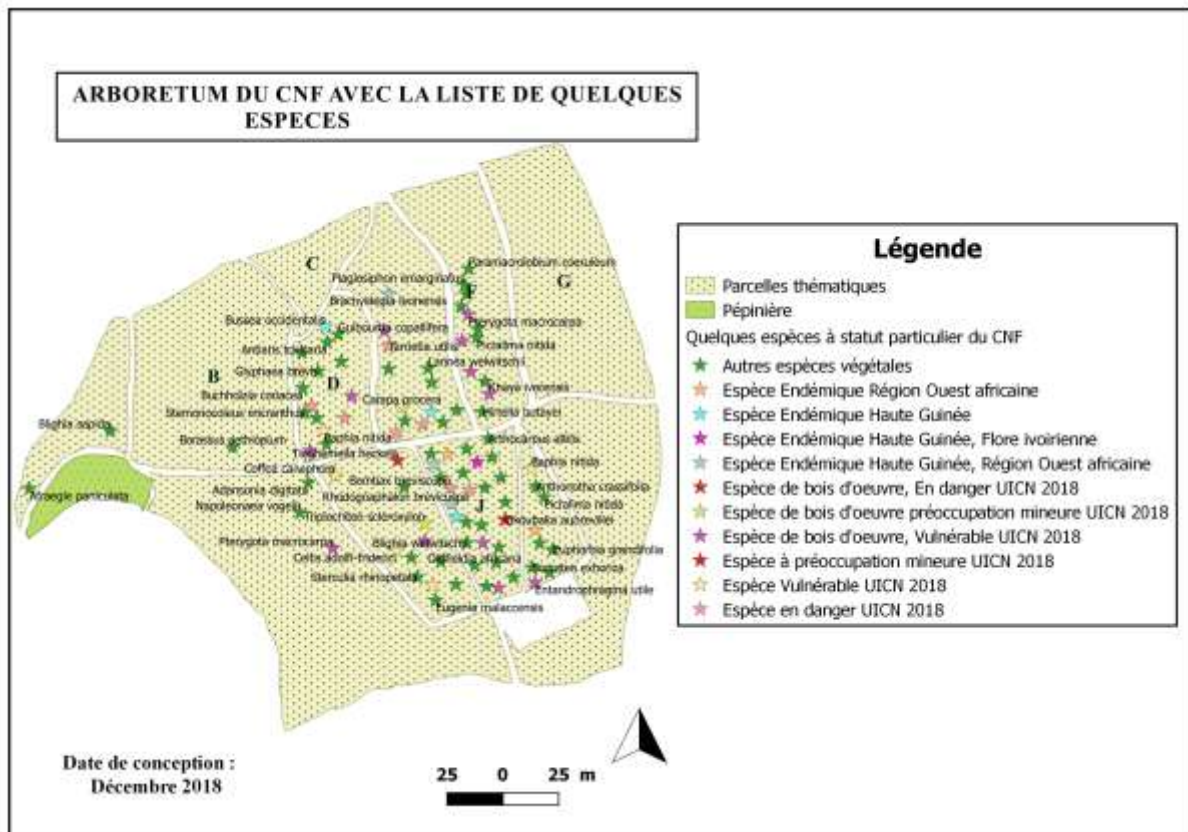


Figure 3 : Carte présentant quelques espèces de plantes étiquetées.

✓ **Confection de panneaux d'orientation ;**

En communication, l'identité d'un site doit communiquer de façon univoque et proéminente. L'image du CNF doit donc être visible de sorte à attirer les visiteurs de l'Université Félix Houphouët Boigny et des zones environnantes. Ainsi Cinquante (50) panneaux d'orientation

ont été confectionnés et installés en vue de faciliter l'accessibilité du centre destiné à l'éducation environnementale. Ces panneaux présentent les aménagements du jardin botanique avec les voies d'accès (sentier botanique). Ils permettent de guider le visiteur (Figure 4). Les cartes du CNF (Figure 1 et 3) ont été imprimées et affichées dans le hall du centre afin de les présenter aux visiteurs au moment de l'induction et avant le début des visites guidées (Figure 5).



Figure 4 : quelques panneaux d'orientation confectionnés et apposés au CNF

✓ **Formation des guides écotouristiques du CNF ;**

Dix (10) guides ont été formés au CNF pour assister les visiteurs. Cette formation a été orientée vers le personnel statutaire du CNF pour la durabilité du projet. Ils seront ainsi plus impliqués dans la gestion quotidienne du centre et à l'organisation des suivi-évaluations et des jeux éducatifs organisés pendant les visites du jardin botanique du CNF (Figure 5). Cette formation a comporté une leçon théorique en salle où les conseils pratiques ont été donnés par le formateur et une phase de terrain où des explications ont été donné sur les plantes, leur statut, leurs usages écosystémiques. Les apprenants sont ressortis ravis de cette formation. Un (1) film institutionnel a été réalisé. Il a été posté sur le site CHM pour une plus grande visibilité du centre. Le support de la formation théorique ainsi que le film institutionnel ont été postés sur le site CHM.



Figure 5 : Formation des guides écotouristiques du CNF.

✓ **Installation d'équipements et de supports de sensibilisation des visiteurs ;**

Un préau d'une capacité de cinquante (50) places a été construit pour servir d'espace de réception des visiteurs. La champignonnière (bâtiment connexe désaffecté a été réhabilité aussi afin d'accueillir des visiteurs pour les projections de films. Du matériel audiovisuel (télévision et rétroprojecteur) y a été installé et du matériel écologique (siège en bois) a été confectionné. Cet espace aménagé sert, depuis lors, de lieu de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement. Ainsi à travers les films didactiques, les jeux de rôle et autres moyens, des séances d'animation y seront organisées (Figure 6).



Figure 6 : Le préau du CNF construit et le local champignonnière connexe, désaffecté, réhabilitée pour abriter l'éducation environnementale.

✓ **Compilation des données sur les services écosystémiques rendus par le Jardin Botanique du CNF ;**

Les données déjà publiées sur les services écosystémiques du jardin Botanique du CNF ont été répertoriées. Cinq (5) DEA et Master ont été rassemblés. Cette activité a permis de ressortir les différents services écosystémiques rendus par le CNF et de les organiser en quatre grandes catégories : (1) les services d'approvisionnement (ceux qui permettent d'obtenir des biens commercialisables comme de l'eau douce, du bois, de la nourriture, des médicaments...). Ils sont aussi parfois appelés services de prélèvement ou de fourniture, (2) les services de régulation (ceux qui permettent grâce à des processus écologiques de rendre des services tels la pollinisation, la qualité de l'air, le cycle de l'eau ou la protection contre les tempêtes.) Ils sont parfois appelés services d'auto-entretien, (3) les services culturels (valeurs éducatives, esthétiques, sociales, patrimoniales, récréatives et sportives. Ce sont ici l'ensemble des bénéfices non matériels et, enfin (4) les services de support qui permettent d'assurer le maintien des écosystèmes et des habitats afin de garantir la fourniture des trois autres services. Il est en quelque sorte le « socle » des trois premiers services.

Il est ressorti des enquêtes que le Centre National de Floristique (CNF) compte plus de 445 espèces végétales réparties en 324 genres et 99 familles. L'arboretum renferme 91 espèces à statut particulier. Ces dernières se subdivisent en 54 espèces endémiques, dont 39 du bloc forestier Ouest-Africain, 21 de la Haute-Guinée, 6 espèces endémiques de la Côte d'Ivoire, 19 espèces rares, devenues rares et menacées d'extinction et 34 espèces rares selon la liste rouge de l'UICN (2015). Cette étude révèle aussi que le CNF renferme de nombreux services écosystémiques. En plus du service de support (4), le CNF intervient dans (1) le service de régulation à travers la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, le CNF séquestre autant de carbone que les forêts tropicales. Ce carbone est estimé à 186,67 t/ha contre 150t/ha pour les forêts tropicales en moyenne (Kouamé, 2013) ; la lutte contre la pollution atmosphérique. En effet, la canopée du CNF constitue une barrière contre les dépôts atmosphériques sur les sols mais aussi permet de baisser les teneurs en Eléments Traces

Métalliques (ETM) des précipitations (Pitta, 2017). (2) le service d'approvisionnement car, le CNF à travers son centre de traitement de semences (germoir) permet d'approvisionner en espèces alimentaires plus de 8 espèces ; en bois d'œuvre plus de 42 espèces dont 16 sont inscrites sur la liste rouge de l'UICN (2015) et en espèces médicinales plus de 47 espèces. Au niveau des services socio-culturels (3), le CNF est aussi un laboratoire expérimental pour la recherche scientifique des étudiants, chercheurs, pharmaciens, tradipraticiens. C'est un centre de domestication des espèces ornementales telles que *Thunbergia atacorensis* Akoègninou & Lisowski (Acanthaceae). C'est aussi un centre d'activités sportives et récréatives. L'ensemble des services écosystémiques ont été résumé dans un (1) poster qui a été imprimé et affiché. Toutes ces informations serviront de contenu aux cours lors des animations des activités de sensibilisation et d'éducation (Figure 7). Ce poster a été posté sur le site du CHM pour une plus grande visibilité.



Figure 7 : Poster résumant les services écosystémiques rendus par le CNF.

Activité 2 : Formation des enseignants des écoles primaires, du secondaire et des universités

✓ Sélection des enseignants dans les établissements retenus

Deux rendez-vous (RDV) ont été négociés et obtenus auprès de la Direction Régionale d'Abidjan 1 (DREN Abidjan 1) qui couvre les établissements primaires et secondaires publics des communes de Cocody, du Plateau et d'Adjamé et de la Présidence de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB). D'autres RDV ont aussi été négociés et obtenus auprès des responsables des établissements scolaires privées de la Commune de Cocody. La commune de Cocody qui abrite le CNF a été choisie, dans le cadre de ce projet, comme commune pilote pour la réalisation des activités d'éducation environnementale au CNF, mais des établissements d'autres communes ont été rajoutés au concept à la demande de la DREN Abidjan 1 qui a justifié ce choix par le fait que ces établissements n'ont aucune notion de la Biodiversité et des services écosystémiques. Au cours de ces entretiens, le bien-fondé de la conservation de la biodiversité et son rapport au bien-être des populations ont été exposés aux différents chefs d'établissement.

A la fin de l'entretien, le découpage de l'année scolaire 2018 en calendrier de visites a été effectué et les enseignants et élèves à former ont été désignés. Cette sélection s'est faite en tenant compte des disciplines enseignées qui sont en rapport avec la promotion de la diversité biologique. Ainsi, finalement 38 établissements : vingt (20) établissements publics, douze (12) établissements privés, quatre (4) établissements universitaires (UFHB, UNA, JLOG, PGC) ont été sélectionnés et invités pour être formés à l'éducation environnementale. Vingt (20) responsables d'associations estudiantines (Houphouët Nous parle (HNP) et Green Student, etc.) ont également été approchés et rencontrés pour la durabilité du projet. Il a été proposé de travailler avec un Professeur de SVT (Sciences de la vie et de la terre), un membre de la Direction chargé de la vie scolaire, le Président du club environnement de l'établissement, le Secrétaire de séance et deux Elèves, soit un total de six (6) personnes par établissement sélectionné et **336 personnes sélectionnées**. (Confer le CR de la rencontre CNF- Responsables Environnement DREN Abidjan 1 qui a eu lieu au CNF, la liste de présence à cette rencontre et, les décharges des établissements scolaires privés rencontrés en Annexe 1) (Figure 8).



Figure 8 : Une séance de travail entre les responsables du CNF et la direction de l'établissement international Jules Verne.

✓ **Elaboration des modules et des thématiques**

Cinq (5) modules de formation ont été réalisés pour la sensibilisation et l'éveil de conscience sur la disparition ou la menace de la diversité biologique. Ces modules tournent autour des thématiques de l'éducation environnementale, le développement durable, la diversité biologique et les services écosystémiques, l'herborisation et la systématique des plantes (Confer un exemple de planning de formation donnée en Annexe 2).

✓ **Renforcement de capacité des enseignants**

Au total 57 Enseignants / responsables d'établissement scolaires et / ou d'associations ont eu leurs capacités renforcées en termes de Biodiversité et services écosystémiques. En effet, le renforcement des capacités de 25 Enseignants/Chefs d'établissements scolaires introduits par la DREN Abidjan 1 a eu lieu au CNF le 14 novembre de 10 h à 12 h dans les locaux du CNF (Confer la liste de présence de la formation de la DREN Abidjan 1 en Annexe 3, Figure 9).



Figure 9 : Renforcement des capacités de 25 Enseignants / Chefs d'établissement scolaire de la DREN Abidjan 1 en présence du Directeur de la DREN Abidjan 1.

Douze (12) Enseignants/Chercheurs/Responsables des Universités de Côte d'Ivoire ont également été formés le 03 décembre de 12h à 14h30 au CNF (Figure 10).



Figure 10 : Renforcement des capacités de 12 Enseignants/Chercheurs/Responsables des Universités de Côte d'Ivoire en présence de Monsieur le Président Abou Karamoko l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB).

Vingt (20) responsables d'associations (HNP, Green Student, etc.) ont également reçu la formation sur la Biodiversité et les services écosystémiques du 13 au 16 novembre (Figure 11).



Figure 11 : Renforcement des capacités de 20 responsables de l'association Green Student dans les locaux du CNF.

Ce renforcement des capacités a porté sur les thématiques comme l'éducation environnementale, le développement durable, la diversité biologique et les services écosystémiques, l'herborisation et la systématique. Deux niveaux de formation ont été organisés, l'un en théorie en salle et l'autre pratique avec la visite guidée, la mise en place de pépinières et le planting. Au terme de la formation, les enseignements dispensés ont été reversés aux apprenants et ils ont été invités à mettre en place un arboretum dans leurs écoles respectives pour le reverdissement des écoles et la durabilité du projet. Les formateurs ont ensuite été invités à se rendre dans les écoles pour le suivi – évaluation du projet de création de pépinières.

Activité 3 : Education environnementale en milieu scolaire et universitaire

✓ Sélection des élèves formés

Bien que la sensibilisation soit adressée à l'ensemble de la communauté scolaire et universitaire, nous avons sélectionné des unités dans chaque établissement retenu. A cet effet, la répartition s'est faite comme suit : (1) Au niveau primaire, nous avons travaillé avec 128 écoliers, soit 4 par école. Cet échantillon a été désigné en tenant compte du niveau d'instruction : CE1 ; CE2 ; CM1 et CM2. (2) Au niveau secondaire, nous avons retenu également 128 élèves, soit 4 par établissement et tenant compte du niveau d'instruction 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. (3) Au niveau universitaire, trois associations estudiantines comprenant chacune au moins 50 membres ont été retenues, soit 150 étudiants sélectionnés. Ce qui porte au nombre de 406 élèves et étudiants formés.

✓ Sensibilisation des élèves sélectionnés

A la suite de l'accord avec les responsables, les élèves et étudiants des établissements choisis ont été convoyés au CNF où se sont déroulées les activités de sensibilisation. Des évaluations des enseignements donnés aux formateurs et des jeux éducatifs ont été organisés. Une visite

guidée du jardin botanique et des autres composantes du CNF a servi d'outil d'éducation et de sensibilisation (Figure 12).



Figure 12 : Visite des écoles au CNF pour la promotion de la Biodiversité.

✓ Animation d'activités d'éducation environnementale

Les 38 établissements scolaires sélectionnés ont été invités au Centre National de Floristique pour une journée d'éducation et de sensibilisation. Les élèves ont été formés à l'identification des plantes. Cette activité a consisté à décrire aux élèves les caractères morphologiques d'un certain nombre d'espèces choisies au préalable. Cette activité a permis aux étudiants d'identifier une espèce dans l'arborétum d'une part et aux élèves de connaître les différentes parties des plantes, leur évolution et les services rendus ainsi que la connaissance de certains termes clés de la Botanique. Les apprenants ont été évalués par une approche ludique. A l'issue de ces évaluations, le groupe gagnant a bénéficié d'une récompense, il s'est agi des T-shirts à l'effigie du CNF. Les différentes étapes de la confection d'un herbier ont été présentées aux élèves. A la fin de cette activité les meilleurs herbiers ont été récompensés (Figure 13). Le CNF dispose aussi d'une ombrière pour la mise en place de pépinière. Le matériel végétal (graines, boutures et sauvageons d'espèces rares ou endémiques, et d'espèces utiles), ont été collectés sur place, mis en germination et les plants produits en pépinière ont été remis aux élèves en vue de la création d'un arborétum dans leurs écoles respectives (Figure 14).





Figure 13 : Séance d'éducation à l'identification des plantes et au planting au CNF.



Figure 14 : Séance de planting dans l'arboretum du Lycée Sainte Marie de Cocody en présence de Madame le Proviseur et des formateurs du CNF.

Activité 4 : Enrichissement du site CHM à partir des résultats des activités menées dans le cadre de ce projet

✓ Formation de 10 nouveaux contributeurs du CNF

En prélude à la valorisation des résultats de ce projet, dix (10) chercheurs du CNF ont été formés à l'utilisation du site CHM. Cette formation sur la valorisation de la biodiversité à travers le site Web CHM s'est déroulée en une séance plénière d'une demi-journée. Au cours de cette séance, les acteurs ont été formés à la création d'un lien entre le site internet du CNF et celui du CHM. La création de ce lien va augmenter la visibilité du CNF et faire la promotion du CHM.

✓ Vulgarisation des activités du projet à travers des publications

Les résultats des activités du projet ont fait l'objet de publications sous forme de posters de vulgarisation et de rapports d'activités. Cinq (5) posters de vulgarisation ont ainsi été publiés. Il s'agit des résultats des activités de digitalisation des deux sentiers botaniques, des espèces de

plantes étiquetées, des services écosystémiques rendus par le Jardin Botanique du Centre National Floristique de l'Université Félix Houphouët-Boigny et des activités de sensibilisation. Ces résultats ont été postés sur le site du CNF et ensuite celui du CHM pour mieux faire connaître les activités du CNF auprès du grand public. Les liens du site Web CHM ont été envoyés au grand public à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, WhatsApp, etc.).